

Observation n°285 du 15/04/2023

Bonjour,

je tiens à vous communiquer ma forte opposition à l'implantation d'éoliennes à Doussay.

En effet, les derniers chiffres disponibles sur des sites officiels indiquent :

- que notre région est peu ventée
 - que l'utilisation maximale d'une éolienne est de deux mois par an, compensée par l'énergie du gaz, chère et polluante et qui fait de la France un pays dépendant.
 - que l'éolien détruit des espèces animales fragiles,
 - que l'impact environnemental est de 100 à 200 fois plus grand sur un hectare par éolienne !
 - que le coût pour la communauté par Kwh est énorme !
- etc.

Je vous remercie de réfléchir davantage aux conséquences de vos choix

Cordialement

Sophie-Anne Sauvaigo

Conseillère municipale

Fate-la-Vineuse